

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Pier Eaton

<https://www.cadre21.org/membres/039c1c3efed48121f740b231>

Date d'obtention : 2025-02-01 05:53:51

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Commencer par rencontrer la personne qui fait le signalement. On évalue ensuite l'incident en remplissant la grille d'évaluation de l'incident pour en déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue. Après, on vérifie l'information en demandant s'il y a d'autres personnes au courant de l'incident, on vérifie l'information et on remplit la grille d'évaluation auprès des autres personnes impliquées ou témoins de l'incident. Ne pas compléter la grille d'évaluation avec l'instigateur si j'ai des raisons de croire que les intentions étaient ou sont malveillantes. Confisquer l'appareil électronique et contacter le service de police. Contacter les parents des personnes impliquées dans la situation. Contacter la DPJ.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

En aucun cas il ne faut visionner les photos ou vidéos dont il est question. Dès qu'il s'agit de pornographie juvénile, même si la personne était consentante, il faut finaliser l'intervention et se rendre jusqu'à la confiscation des appareils et contacter le service de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi, la partie qui me semble la plus délicate est celle où je dois aviser les parents de l'instigateur. Je pourrais appréhender la réaction du parent.